

17 Octobre – Frédéric Mazzella et Captain Cause s'offrent Pascal Légitimus pour leur nouveau spot

Paris, 17 octobre 2023 - Pour accroître sa visibilité, Captain Cause mise sur un Inconnu. En effet, la société de Frédéric Mazzella, qui vise à inciter les entreprises à financer des causes sociales et environnementales, s'est attachée les services de Pascal Légitimus pour mettre en lumière le concept de «Dift», contraction des mots Don et Gift (cadeau) qui prône la nouvelle approche du mécénat d'entreprise portée par Captain Cause. Dans ce cadre, une vidéo humoristique a été tournée avec Pascal Légitimus, qui incarne un employé de bureau découvrant ce nouveau concept.

Pour rappel, Captain Cause a vu le jour l'an passé sous l'impulsion de Frédéric Mazzella, co-fondateur de BlaBlaCar, et de ses quatre associés (Georges Basdevant, Maxence Mathey, Clara Pigé et Nathanaël Romano). La jeune pousse ambitionne la «redirection» de 10 % à 20 % des budgets marketing et RH, et espère que les PME et ETI, qui ne sont actuellement que 9 % des entreprises à financer une cause, vont donner un sens plus solidaire à leur budget communication. Celles-ci bénéficient pourtant d'un crédit d'impôt de 60 % du montant du don.

Pour changer la donne, Captain Cause a bouclé un premier tour de table de 3,5 millions d'euros auprès des fonds OneRagtime, Daphni et MAIF Impact. La société, qui revendique plus de 150 entreprises clientes, comme Accor, Orange, Engie et M6, espère parvenir à rediriger 1 milliard d'euros en 5 ans vers les bonnes causes.

[embed]<https://www.youtube.com/watch?v=MQS9rPgQXHs&t=60s>

[/embed]

Temps de lecture : minute

17 octobre 2023

Article écrit par Maxence Fabron